



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

COLLEGE DE PAO PAO

Compte rendu du Conseil de Vie Collégienne (CVC) du 16 février 2023

Membres présents : M HARAN Principal, Mme FALCON, Principale adjointe, Mme POUZOULET CPE, Mme FASSLER représentante des personnels, Sasha HARDY, Emma SCHNEIDER-ARNAUDET, Constance GRANGE, Jules LAMBERT, Teanuanua MAHUTA, représentants des élèves.

Mme FALCON, Principale adjointe, ouvre la réunion par un tour de table et précise que le Conseil de Vie Collégienne (CVC) est une instance où les élèves sont force de propositions.

1- Formation des délégués pour l'année 2022-2023 :

Mme POUZOULET explique qu'une première session de formation a eu lieu après les élections et avant les conseils de classe :

- une formation pour les primo-élus avec pour thématique la connaissance de l'établissement
- une formation pour les 6° et 5° sur la thématique des conseils de classe
- une formation pour les 4°, 3° et CPAP avec comme problématique la lutte contre le harcèlement

Mme POUZOULET propose aux représentants des élèves au CVC une seconde formation aux délégués de classe avant les conseils du second trimestre. Les élèves ne pensent pas qu'une telle formation soit utile.

Mme POUZOULET indique qu'avant la fin du mois de juin 2023, les élèves de 4^{ème} seront formés au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). Les délégués de 6° et 5° seront formés aux gestes qui sauvent.

Tous les élèves de 3° ont déjà été formés soit au PSC1 soit au SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

2- Le concours *Tatou Tata'u* :

Le concours *Tatou Tata'u* est un concours de dessin initié par Mme POUZOULET, CPE.

Il a été organisé pour la première fois en 2021 et a permis de primer plusieurs créations qui ont ensuite été reproduites picturalement à grande échelle sur certains murs afin d'égayer le collège et d'améliorer le climat scolaire. L'objectif

est également de gommer les rivalités entre districts en réalisant tous ensemble des œuvres relatives à la culture et à l'environnement polynésien.

Une artiste peintre, Mme JOLIBOIS, est intervenue pour accompagner les élèves pour la réalisation de ces œuvres artistiques.

Cette année, le concours est reconduit. Il s'agira d'illustrer le mur de la cantine sur le thème du « bon appétit », de l'amitié, de la solidarité et du respect. Les œuvres ont été réalisées par des élèves volontaires.

La proposition de les exposer au CDI du 02 au 07 mars 2023 est adoptée. Le jury devra venir voter pour son dessin préféré. Le dessin qui obtiendra le plus de voix sera reproduit sur le mur du couloir extérieur menant à la cantine au mois de juin 2023. L'information sera prochainement affichée par les membres du CVC.

Les élèves qui participeront à la réalisation de l'œuvre seront : l'artiste primé(e), les élèves de l'atelier CVC qui le souhaitent, les autres élèves volontaires.

Lecture du règlement du concours Tatou Tata'u qui formalise le cadre de ce concours pour les prochaines éditions.

3- Aménagement de la cour principale :

Une partie de la cour principale est inutilisée car elle ne propose ni ombre, ni abri pour la pluie, ni banc, ni activité.

Or, il s'agit d'une surface spacieuse de plus de 700 m² (plus 33 mètres de longs sur 22 m de large).

Dans le cadre du réaménagement de cette cour afin, encore une fois, d'améliorer le climat scolaire, plusieurs propositions ont émergé lors des précédents CVC :

- **le sol** : Il avait été évoqué l'idée de refaire le sol de cette partie de la cour avant d'installer tout nouvel aménagement. Nous nous sommes donc renseignés auprès de l'entreprise qui est venue poser du goudron sur la route derrière le collège ainsi que sur le parking des professeurs de l'établissement. Ils nous ont proposé un goudron de couleur noire, à prix abordable et avec un délai raisonnable. Cependant, le goudron de couleur noire ne paraît pas être l'option la plus judicieuse (attire la chaleur, fond au soleil). Ils nous ont également parlé d'un goudron de couleur claire beaucoup trop onéreux.

Nous avons ensuite sollicité l'expertise d'un personnel de la DGEE en visite au collège. Celui-ci a évoqué l'idée d'un sol souple comme dans les aires de jeu. Ce type de produit a également un coût important, surtout pour une telle surface.

Nous avons donc décidé, pour l'instant et afin que les aménagements progressent, de laisser le sol en l'état en nettoyant simplement les graviers qui s'y trouvent.

- **l'ombrage** : La construction d'un second *fare* pourrait prendre des années selon le spécialiste des travaux de la DGEE (demande de permis de construire, coût). Nous avons donc pensé à installer des voiles d'ombrage comme sur l'aire de jeu de Pao Pao, voire, des toiles comme sur les bateaux. Néanmoins, étant donné que le collège est souvent visité le week-end et que la cour est un endroit peu visible depuis l'extérieur, la crainte de vols nous inquiète.

L'expert de la DGEE nous a incité à utiliser la végétalisation, autrement dit, une couverture avec des végétaux (arbres, plantes). Cependant, en période cyclonique, nous recevons les consignes de la DGEE nous demandant de tailler les arbres pour des questions de sécurité.

Il avait été évoqué l'idée de positionner de petits *fare* en bois avec des bancs en dessous (comme un petit abribus) le long des salles 13 à 15. Nous avons pensé solliciter l'aide des élèves de CPAP EPHR. Cependant, cette année, ils ont été chargés de la réalisation du portail du parking des bus et d'ici à la fin de l'année, ils n'auront pas le temps de réaliser cette tâche. L'an prochain, il n'y aura plus de CPAP EPHR au collège. Aussi, peut-être pourrions-nous nous rapprocher du CJA ?

A l'heure actuelle, nous n'avons pas de solution pour ombrager cette surface.

- **les places assises** : Il ne nous a pas été possible de trouver du mobilier urbain extérieur (bancs notamment) sur les catalogues de nos fournisseurs. De plus, du mobilier neuf et moderne pourrait, une fois de plus, attirer la convoitise et les vols.

Mme LUCIANI, gestionnaire du collège, a donc demandé un devis pour faire réaliser des tours d'arbre en béton. De plus, les CPAP ont réalisé 6 bancs mobiles que nous pouvons utiliser dans la cour en les fixant au sol. Mme LUCIANI alerte toutefois sur le fait qu'un essai non concluant avait été réalisé en fixant des bancs au sol avec des plaques en métal. Nous avons également pensé à construire 8 bancs en béton pour les mettre sous les arbres le long des salles 15 à 13.

- **Les espaces jeux** :

● **Le volley-ball** :

A la reprise de mars, les gravillons vont être balayés, le marquage au sol des terrains de volley va être réalisé. Les dimensions officielles d'un terrain de volley sont 18m x 9m. On peut éventuellement envisager un terrain plus petit (14 m sur 7 m par exemple). Un filet va être ajouté, le pilier est déjà existant.

Mme POUZOULET fait remarquer que cette zone est souvent boueuse, il faudra donc faire un grand nettoyage. De plus, il faudra engager une réflexion sur le règlement à instaurer afin que ce ne soient pas toujours les mêmes qui jouent et que le ballon au pied soit interdit.

● **Le basket-ball** :

Il faut déplacer le pilier afin de ne pas empiéter sur le terrain de volley, changer le panneau et faire passer une commission de sécurité.

● **Les tables de jeux** (tennis de table, échecs, dames) n'ont pas encore été confectionnées par les élèves de CPAP. Nous allons leur demander s'il leur est possible d'en réaliser quelques-unes avant la fin de l'année. De plus, les tables de ping-pong actuelles avaient été confectionnées par le service de la jeunesse et des sports. Nous allons leur demander s'ils confectionnent encore ce type de matériel.

Les aménagements n'ont pour l'instant pas débuté. Néanmoins, maintenant que la question du sol ne se pose plus, certains aménagements vont pouvoir être réalisés.

Mme FALCON insiste sur le fait que les travaux et aménagements mettent souvent du temps à se mettre en place. Quand une proposition est faite, il faut en étudier la faisabilité car il y a souvent de nombreux freins, notamment le coût. Mais il ne faut pas se décourager.

M HARAN précise que pour que les choses avancent, on a besoin de l'investissement de tous. Nous pourrions solliciter l'APE, le FSE mais aussi l'ensemble des parents d'élèves sur un samedi par exemple.

4- **Animation éducative sur la pause méridienne** :

A ce jour, nous avons déjà :

- la chorale le lundi avec M LITOLFF, professeur d'éducation musicale

- les éco-délégués le lundi en semaine A/jeudi semaine B avec Mme ORTH, professeur d'anglais

- l'atelier vie scolaire/CVC le mardi avec Mme POUZOULET, CPE

- l'atelier « échecs » le mardi et le vendredi avec M ANSART, professeur de technologie

- l'Association Sportive (AS) le mercredi avec l'ensemble des professeurs d'EPS (tennis de table, santé, va'a, basket-ball)

- l'animation musicale « Boombox » le vendredi veille de vacances à condition qu'il n'y ait pas de problème au cours de la dernière semaine.

Dans le cadre de « l'atelier CVC », les élèves ont émis le souhait d'avoir plus d'activités durant la pause méridienne. Mme POUZOULET, notre CPE, a répertorié les demandes et a sollicité les élèves et les personnels pour la mise en place de nouvelles activités.

Pourraient ainsi voir le jour :

- une activité d'écoute de musique dans une salle mise à disposition en auto-gestion le mercredi et le vendredi.
- une activité danse traditionnelle le jeudi en salle 07 animée par deux élèves des classes Arts & Traditions.
- une activité calme animée par Mme PLAGNOT, professeur d'EPS, le vendredi au dojo.

Sur les activités en auto-gestion, il faudra faire preuve d'exigences en particulier concernant les responsables de ces activités, les modalités d'inscription, le matériel, la mise en œuvre.

5- La mise en place des repas du monde :

Cette idée avait été évoquée lors d'un précédent CVC. Le chef de cuisine y est favorable à condition que le menu soit choisi en concertation, qu'il soit réalisable en restauration collective, que les denrées soient disponibles sur le Territoire et que les délais soient suffisants pour passer les commandes auprès des fournisseurs.

Ce projet peut également être pensé en association avec les professeurs de langues.

Une petite exposition réalisée par les membres du CVC sera réalisée. Jules propose d'installer un panneau qui pourrait être positionné le long de la file menant au self et qui contiendrait des devinettes afin de faire deviner le pays choisi. Au self, serait diffusée une playlist de musiques du pays choisi.

6- Questions diverses :

⇒ A la rentrée prochaine pourrait être mise en place une activité d'intégration pour les classes de 6° afin que les élèves apprennent à se connaître. Cela pourrait être une activité sportive, une course d'orientation. Mme FALCON indique que cela pourrait également être fait sous la forme d'une sortie en journée : le matin, connaissance de son environnement proche autour du collège, pique-nique et après-midi préparation à l'élection du délégué de classe (rôle d'un délégué, la profession de foi, etc...).

⇒ Pour rendre les heures de retenue plus dissuasives, une réflexion est actuellement menée sur la possibilité de les placer le mercredi après-midi. Sasha HARDY s'interroge sur le retour des élèves à la maison. Mme POUZOULET indique que les élèves pourraient prendre le bus de l'AS. M HARAN fait remarquer que les parents peuvent également venir chercher leur enfant, c'est de leur responsabilité.

⇒ M HARAN informe les membres du CVC que l'animation musicale « Boombox » sera réduite en durée (12H05 à 12H25) et en nombre de « Boombox » (2 au lieu de 4) en raison de la bagarre de la veille. Pour les prochaines vacances, nous suggérons d'élargir à une activité du type « Incroyables talents ».

Mme FALCON conclue en précisant que le CVC est une instance qui permet de faire le point et de prendre des décisions, mais le travail et l'investissement doivent se poursuivre en dehors des réunions.

Laurence FALCON
Le
Principal
Adjoint
Principale adjointe
